



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 16/10/2026
Et
Publication ou notification du :
16/10/2026

L'an 2026, le 15 Octobre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JANOT Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. JANOT Alain, Maire, Mmes : ALLONCLE Audrey, BOISUMAULT Maélys, BONNEFOY Cathy, MARCHADIER-DEVIGE Cécile, MARIE Amélie, VINET FORILLERE Hortense, MM : BONNET Matthias, BUJEAUD Léo, COSSET Jean-Charles, LAVAL Guillaume, MARTIN Bastien, SOULAS Jean-Luc

Excusés : DEBAIN Aurélie (procuration à BOISUMAULT Maélys), SARDIN Pierre (procuration à MARCHADIER-DEVIGE Cécile)

A été nommée secrétaire : MARIE Amélie

2026-10-04 – DM N°5 - Création de l'opération n°215 " Matériels divers "

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune est amenée, au cours de l'exercice, à procéder à l'acquisition de divers matériels nécessaires au fonctionnement et à l'entretien des services communaux.

Afin de pouvoir réaliser ces acquisitions en fonction des besoins de la commune et de permettre un suivi budgétaire spécifique de ces dépenses, il est proposé de créer une opération d'investissement intitulée « Matériels divers ».

Monsieur le Maire propose donc :

- de créer l'opération n°215 : « Matériels divers » ;
- d'inscrire une enveloppe de 4 000,00 € sur cette opération afin de permettre l'acquisition de matériels divers au cours de l'exercice ;
- de financer cette inscription par un transfert de crédits depuis l'opération n°200.

La décision modificative suivante est proposée :

2188-215 : + 4 000 €

2313-200 : - 4 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de créer l'opération n°215 « Matériels divers » ;
- approuve l'inscription de crédits à hauteur de 4 000,00 € sur le compte 2188 de l'opération n°215 ;
- approuve la décision modificative présentée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à procéder, dans la limite des crédits disponibles, aux acquisitions de matériels nécessaires au fonctionnement et à l'entretien des services communaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/10/2026
Le Maire
Alain JANOT



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette délibération qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication à la date du visa.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**Création de l'opération n°215 Matériels divers**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2188-200 : Maison BUSETTI	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-200 : Maison BUSETTI	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	4 000.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le 16/10/2026

ID : 016-211601455-20261015-DM5_2026-DE



